



L'Echo ... de SOS Douleur Domicile 16

Une équipe de professionnels à votre disposition ...

LE RESEAU SOS DOULEUR DOMICILE CONTINUE DE SOUFFRIR

Le mot du président

SOS DOULEUR DOMICILE SOUFFRE

Après 2 mois d'arrêt d'activité, **SOS Douleur Domicile** reprend péniblement ses missions.

Le suivi des patients déjà implantés n'a heureusement pas été interrompu.

Le budget soins de **SOS Douleur Domicile** est trop faible (25% des besoins).

De plus, l'ARS estime ne pas avoir à financer les soins infirmiers, estimant que c'est le rôle de l'assurance maladie.

Nous avons donc alerté les médias et notre Députée Madame Martine PINVILLE pour dénoncer le risque de fermeture définitive du réseau.

Un accord a été trouvé localement avec la CPAM de la Charente qui accepte de prendre en charge les 2/3 du forfait des soins infirmiers. Le tiers restant est à la charge de l'ARS. Malgré cet effort de l'assurance maladie, les problèmes ne sont pas définitivement réglés.

Voici le communiqué de presse du 2/10/2012 qui en explique les raisons :

« Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que nous venons de demander à l'ARS (Agence Régionale de Santé) une rallonge budgétaire de 56 610 euros, dont 46 110 euros pour payer les soins qui ont été facturés et 10 500 euros pour inclure 25 malades jusqu'à la fin de l'année.

Nous ne pouvons attendre plus longtemps pour reprendre les traitements antalgiques de ces patients, pour qui le cathéter périmerveux est le dernier recours.

Ceci est sans compter sur les 66 000 euros de déficit de trésorerie de l'an dernier qui n'ont pas été financés en 2011 par l'ARS.

*Une année de fonctionnement normal de **SOS Douleur Domicile** comprend la prise en charge de patients pendant environ 5 000 jours.*

A ce jour, l'ARS en a financé à peine 1 250.

L'accord trouvé avec la CPAM en septembre dernier permettra peut-être d'arriver à un équilibre budgétaire si tant est que la dotation du réseau soit augmentée de 10%, ce qui correspond à 30 000 euros de plus.

Nous attendons la réponse de l'ARS et ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite des événements.

Merci de l'intérêt que vous portez à la difficile situation des malades douloureux en Charente.

Bien cordialement. »

Le directeur de l'ARS nous propose un rendez-vous le 27/11/2012 pour discuter. Souhaitons que cela ne soit pas trop tard.

MESSAGE IMPORTANT

Nouvelle tarification

Toute facturation non réalisée à ce jour devra dorénavant être établie comme suit.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples explications.

Merci de votre compréhension.



ATTENTION NOUVELLE TARIFICATION

COTATION POUR UN CATHETER PERINERVEUX

1 A FACTURER A LA CAISSE OBLIGATOIRE DU PATIENT

JOUR DE LA REALISATION DES SOINS	Cotation :	Tarif :
➔ Préparation, remplissage, programmation de matériel pour perfusion à domicile : infuseur, pompe portable, pousse-seringue	<u>AMI 3</u>	9.45 €
➔ Changement de flacon(s) ou branchement sur dispositif en place	<u>AMI 2</u>	6.30 €
➔ Organisation de la surveillance de la perfusion de plus de huit heures <i>Ne peuvent être notés, à l'occasion de cet acte, des frais de déplacement ou des majorations de nuit ou de dimanche</i>	<u>AMI 4</u>	12.60 €
➔ Autre pansement	<u>AMI 2 /2</u>	3.15 €
JOUR DE LA SURVEILLANCE	Cotation :	Tarif :
➔ Organisation de la surveillance de la perfusion de plus de huit heures <i>Ne peuvent être notés, à l'occasion de cet acte, des frais de déplacement ou des majorations de nuit ou de dimanche</i>	<u>AMI 4</u>	12.60 €

2 A FACTURER A SOS DOULEUR DOMICILE

FORFAIT JOURNALIER	Forfait :	Tarif :
➔ Facturation manuelle ou par le biais de notre site internet	<u>Par jour</u>	14 €

RESULTATS D'ACTIVITE PAR DEPARTEMENT DU 1^{ER} JANVIER 2012 AU 30 SEPTEMBRE 2012

Département \ Nombre de	Patients	Cathéters	Jours à Domicile
16 CHARENTE	100	123	2958
14 CALVADOS	1	1	8
17 CH. MARITIME	5	8	372
21 COTE D'OR	5	7	55
31 HTE GARONNE	27	30	1060
33 GIRONDE	22	24	449
42 LOIRE	1	1	95
44 L. ATLANTIQUE	75	85	2367
49 MAINE ET LOIRE	1	1	23
50 MANCHE	2	2	17
56 MORBIHAN	36	43	1364
64 PYR. ATL.	23	23	149
66 PYR. ORIENT.	1	2	61
69 RHONE	4	4	308
75 SEINE	1	1	2
78 YVELINES	8	9	26
79 DEUX SEVRES	3	3	97
81 TARN	1	1	30
87 HAUTE VIENNE	1	1	8
92 HAUTS DE SEINE	2	2	8
94 VAL DE MARNE	1	1	7
95 VAL D'OISE	12	13	565
TOTAL	332	385	10029

CHANGEMENT DE SET

VYGON



VYGON, créé en 1962, est une entreprise qui conçoit, produit et commercialise des dispositifs médicaux stériles à usage unique.

Récemment, VYGON a développé son activité ALR en proposant un set prêt à l'emploi afin d'offrir aux infirmières libérales des solutions nouvelles adaptées à la réalité de leurs gestes quotidiens dans le cadre de la prise en charge de la douleur aiguë et chronique au domicile.

Ce nouveau set élaboré avec **SOS Douleur Domicile** et des infirmières libérales remplace le Dispositif Braun, bientôt indisponible.

Avantages :

C'est un set polyvalent pour diffuseur et pompe ⇒ plus d'erreur de livraison

Il n'y a plus d'emballage individuel, le set est prêt à l'emploi ⇒ gain de temps et moins de déchets

Set élaboré dans l'ordre de la réalisation du soin ⇒ maintien de la stérilité et respect des protocoles

Le réseau reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Toutes vos remarques seront les bienvenues pour participer à l'évolution de ce set.



LES NEWS !!

FORMATION CONTINUE

Le 29 et 30 novembre 2012, dans nos locaux ...
Inscrivez-vous !!

ARRETE DU 26 AVRIL 2012

La Ropivacaïne, quelque soit le
laboratoire fabricant est
rétrocédable en ville

<http://www.legifrance.gouv.fr>

ansm

Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé

... valide un
protocole d'utilisation à domicile de la
Ropivacaïne 2mg/ml dans le cadre de
l'analgésie postopératoire par cathéter
périnerveux.

<http://ansm.sante.fr/content/search?SearchText=ropivacaine&ok=Valider>